



Coronavirus-COVID19 - Quelles mesures l'employeur doit-il prendre pour (...)

Coronavirus-COVID19 - Quelles mesures l'employeur doit-il prendre pour protéger la santé de ses salariés ?

publié le : 23.03.20

Dans le cadre de la gestion de la crise épidémique coronavirus - COVID-19, le ministère du Travail publie à destination des employeurs, une plaquette d'information sur les mesures à prendre pour protéger la santé de leurs salariés.

Pour mieux accompagner les employeurs, cette plaquette sera mise à jour régulièrement.

Par ailleurs, il est également conseillé aux employeurs, de consulter le site internet de leur branche professionnelle pour compléter avec les conseils et préconisations propres à leur secteur d'activité et à leur métier.

TÉLÉCHARGER la plaquette

Au sommaire de la plaquette :

- ▶ La loi
- ▶ Ré-évaluer les risques
- ▶ Le dialogue
- ▶ Généralisation du télétravail et prise en compte des vulnérabilités liés à la santé
- ▶ Mesures à respecter pour les salariés présents sur site
- ▶ Mesures à prendre en cas de contamination ou suspicion de contamination
- ▶ Règles de nettoyage des locaux, sols et surfaces
- ▶ Prise en compte des situations de travail particulières

Articles associés

entreprises et les salariés

Questions-réponses
Activité
Entreprise | salariés
Emploi |
Télétravail

Sécurité et santé des travailleurs : les obligations générales de l'employeur

curité et santé des travailleurs
obligations générales de l'employeur

Coronavirus COVID-19 -

Fiches conseils
pour les entreprises et les salariés
pour les entreprises et les salariés
Fiches conseils métiers et les employeurs



<p>Text in the first column of the top slide.</p>	<p>Text in the second column of the top slide.</p>	<p>Text in the third column of the top slide.</p>

<p>Text in the first column of the bottom slide.</p>	<p>Text in the second column of the bottom slide.</p>	<p>Text in the third column of the bottom slide.</p>



Figure 1



Figure 2

Handwritten text, likely a list of instructions or safety guidelines, is present in the upper left quadrant of the page. The text is illegible due to blurring.

